



Un message du directeur du service d'incendie

A message from the Fire Chief

- Avec la saison froide qui approche à rand pas, nous vous demandons de vous assurer que vos système de chauffages fonctionnent bien.
- Assurez-vous que vos tuyaux de poêle et vos cheminées sont nettoyés afin d'éviter le risque de feu de cheminée.
- Assurez-vous que votre maison est équipée de détecteurs de fumée et d'oxyde de carbone. C'est le temps de remplacer les piles.
- Vos portes et escaliers doivent être dégagés de tous obstacles.
- Assurez-vus que les matériaux combustibles ne sont pas entreposés près de vos équipements de chauffage.
- Les pompiers et pompières feront des visites de préventions pour vérifier les risques d'incendie. Ceci fait partie du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie.
- Aussi un gros merci aux personnes qui ont fournis de la nourritures pour les pompiers lors du feu en mai.

- With winter quickly approaching, it is time to make sure your heating systems are in proper working order.
- Be sure your stovepipes and chimneys are clean to reduce the risk of chimney fires.
- Make sure your home is equipped with functioning smoke and carbon monoxide detectors. Remember, Fall is the time to replace the batteries.
- Doors and stairways should be kept clear of any obstructions.
- Be sure to store all combustible materials away from heating systems.
- As part of the Fire Rick Coverage Plan the Firefighters will be making prevention visits to your home to verify any fire risks.
- I also wish to thank the people who supplied food for the Firefighters at the time of the May fire.

Edward Jacklin
Directeur du service d'incendie – Fire Chief

Avenir du Golf Pen-Y-Bryn

Le golf est maintenant fermé pour la saison 2016 et nous devons nous pencher sur la question de l'avenir du club de golf Pen-Y-Bryn. Nous sommes à un point tournant pour notre golf municipal. Malgré beaucoup de volonté, l'industrie du golf éprouve de la difficulté.

Les membres du comité du Conseil pour le Golf vous invitent à une consultation publique sur l'avenir du club de golf le **21 octobre à 19 :00** heure au centre communautaire de Bury, 563, rue Main.

Vous désirez faire connaître vos idées, ou même un projet qui pourraient changer la vocation de notre golf? Vendredi prochain c'est l'occasion de partager vos propositions et de vous engager à les réaliser.

Nous espérons vous voir en grand nombre.

Base de béton patinoire

Nous procéderons d'ici la fin du mois d'Octobre avec la phase 1 de la construction de la dalle de béton à la patinoire du parc Mémorial.

Nettoyage du réservoir d'eau potable

Mardi le 25 octobre et mercredi le 26 octobre nous effectuerons le nettoyage du réservoir.

L'eau pourra être consommée, mais il peut y avoir une odeur de chlore sans danger pour la santé. Si c'est le cas, nous vous suggérons de laisser couler l'eau quelques minutes.

Nous vous demandons de restreindre votre consommation d'eau pour ces deux (2) jours.

Future of the Pen-Y-Bryn Golf

The golf course is now closed for the 2016 season and we must now decide on the future of the Pen-Y-Bryn Golf Club. We are at a turning point for our municipal golf course. Despite a lot of will, the golf industry is struggling.

Council's Golf Committee invite you to a public consultation on the future of the golf club on **October 21st at 7 pm** at the Armoury Community Centre, 563 Main Street.

You wish to share your ideas or even a project that could change the vocation of our course? Next Friday is your opportunity to share your projects and to commit to making them happen.

We hope to see you there.

Concrete base at the rink

We will proceed by the end of October, with Phase 1 of the construction of the concrete slab for the skating rink at Memorial Park.

Cleaning of the reservoir

On Tuesday, October 25th and Wednesday, October 26th we will be cleaning the reservoir.

The water will be safe to drink, but there may be an odor of chlorine to the water that is not harmful to your health. If this is the case, we suggest that you let the water run a few minutes.

We ask you to restrict your intake of water for these two (2) days.





Chronique environnementale de la MRC du Haut-Saint-François

Écocentre mobile

La MRC du Haut-Saint-François offre aux municipalités qui le souhaitent le soutien et/ou l'organisation d'un Écocentre mobile sur leur territoire. Cette action est prévue au projet de Plan de gestion des matières résiduelles. Les municipalités ont la possibilité de recueillir l'ensemble des matières admises à l'Écocentre régional. Il est donc important de vérifier auprès de votre municipalité quelles matières sont acceptées à l'Écocentre mobile.

Où et quand ?

- Lingwick au chalet des loisirs, 72, route 108. Samedi 7 mai 2016 de 8h à 18h.
- Ascot Corner au garage municipal, 5590, rue Blouin. Samedi 14 mai 2016 de 8h à 12h
- East Angus à l'aréna Robert Fournier, 190, rue Kennedy. Samedi 28 mai 2016 de 8h à 12h.
- Ascot Corner au garage municipal, 5590, rue Blouin. Samedi 1^{er} octobre 2016 de 8h à 12h.

**L'HORAIRE RÉGULIER DE
L'ÉCOCENTRE EST DU
MARDI 3 MAI AU SAMEDI 22 OCTOBRE
MARDI AU VENDREDI : 8H30 À 16H30
SAMEDI : 8H30 À 12H00**

Pour plus d'information :

[http://mrchsf.com/
environnement](http://mrchsf.com/environnement)

rene.vachon@hsfqc.ca

819 560-8400 poste 2109



Collecte de produits électroniques désuets

Toute la population de la MRC peut se départir de produits électroniques aux Écocentres mobiles. Tous les produits électroniques recueillis, comme les téléviseurs, les écrans, les ordinateurs et plus encore, seront pris en charge par l'ARPE-Québec, puis acheminés chez des entreprises approuvées, conformes aux normes en vigueur au Canada, pour être recyclés de façon sécuritaire, sûre et écologique. Pour la liste complète des produits acceptés, visitez

recyclermeselectroniques.ca/qc/quoi-faire/quoi-recycler/

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les écofrais (inclus dans le prix des produits électroniques neufs) permettent de financer l'administration, la collecte, le transport et le recyclage responsable des produits électroniques.

Traitement des produits électroniques

Toutes les matières qui transigent dans un point de dépôt de l'ARPE-Québec sont acheminées dans une entreprise qui va les recycler dans le respect de l'environnement. Pour plus de détail visionnez la vidéo *Qu'arrive-t-il ensuite ?* recyclermeselectroniques.ca/qc/quoi-faire/quarrive-t-il-ensuite/

AVIS PUBLIC

Relatif à deux demandes de dérogations mineures

À TOUS LES INTÉRESSÉS,

PRENEZ AVIS qu'à la séance du conseil de la municipalité de Bury, qui se tiendra à la salle située au 563 rue Main à Bury le 24 octobre 2016 à 19h00, le conseil statuera sur les demandes de dérogations mineures aux immeubles suivants :

- **960 route 214 à Bury**, à l'effet d'autoriser la dérogation mineure suivante :
 - Autoriser à ce que la résidence actuelle située au 960 route 214 empiète de 4,13 mètres dans la marge de recul avant de 30 mètres prévue au règlement de zonage numéro 339-2008 de la municipalité.
- **170 chemin Bernard à Bury**, à l'effet d'autoriser la dérogation mineure suivante :
 - Autoriser à ce que le garage actuel situé au 170 chemin Bernard empiète de 2,86 mètres dans la marge de recul avant de 6 mètres prévue au règlement de zonage.
 - Autoriser à ce qu'une génératrice soit située dans la cour latérale alors que le règlement de zonage prévoit que ce type d'équipement soit situé dans la cour arrière.

TOUT intéressé peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

DONNÉ À BURY, ce 28 septembre 2016.

PUBLIC NOTICE

Regarding two requests for minor exemption

TO ALL INTERESTED PARTIES,

NOTICE IS GIVEN that at a Council meeting to be held at 563 Main Street in Bury on October 24th, 2016 at 7:00 pm, Council will vote on two requests for minor exemptions for the following properties:

- **960 Route 214 in Bury**, to authorise the following minor exemption:
 - To authorise that the current residence situated at 960 Route 214 encroach by 4.13 metres into the 30 metre front setback set out in the Municipality's zoning bylaw number 339-2008.
- **170 Bernard Road in Bury**, to authorise the following minor exemption:
 - To authorise that the current garage situated at 170 Bernard Road encroach by 2.86 metres into the 6 metre front setback set out in the zoning bylaw
 - To authorise that a generator may be situated in the lateral yard when the zoning bylaw stipulates that this type of equipment be situated in the back yard.

Anyone interested may be heard by Council regarding these requests.

GIVEN IN BURY, this September 28th, 2016.